MODE D'EMPLOI

A DESTINATION DES CANDIDATS A UN CQP

Certificat de qualification professionnelle
Opérateur qualifié en conduite et maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement
Délivré à
Le Président
Le secrétaire
Commission paritaire nationale pour l'emploi
des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses

Les Commissions Paritaires Nationales pour l'Emploi (CPNE) de quatre secteurs d'activité adhérents au FAFSEA ont créé des Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESIONNELLE

► Les CQP de la CPNE de l'Agriculture (Production agricole et Paysage)

- Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole
- Ouvrier spécialisé en productions légumières
- Salarié agricole qualifié en polyculture
- Agent de service de remplacement
- Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers
- Ouvrier hautement qualifié en maîtrise paysagère du végétal

CPNE Agricole
Secrétariat de la CPNE Agricole
s/c FNSEA,
11 rue de La Baume
75008 PARIS
Contact : severine.omnes@fnsea.fr

► Les CQP de la CPNE des Fleuristeries, Vente et Services aux Animaux familiers

- Vendeur en animalerie

CPNEFP Fleuristeries, Vente et Services aux Animaux Familiers
Secrétariat CPNEFP
s/c ADPFA
17 rue Janssen 75019 PARIS
Contact : ass.dpfa@orange.fr

► Les CQP de la CPNE des Etablissements Equestres

- Enseignant animateur d'équitation
- Organisateur de randonnées
- Animateur soigneur assistant activités équestres

CPNE EE
Secrétariat CPNE
s/c GHN
12 avenue de la République
41600 LAMOTTE BEUVRON
Contact : info@cpne-ee.org
Site web : www.cpne-ee.org

► Les CQP de la CPNE des industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses

- Opérateur qualifié en conduite et maintenance des machines d'embouteillage ou de conditionnement

CPNE Industries et commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses
Secrétariat CPNE,
s/c CNVS
7 rue de Madrid
75008 PARIS
Contact : contact@cnvs.info
www.cnvs.info/emploi-et-formation.

DOCUMENTS DE PRESENTATION DES CQP

► Les dossiers techniques détaillés sont accessibles sur le site internet du **FAFSEA** : www.fafsea.com , **rubrique** « Outils et formulaires » > CQP

► Les fiches de présentation de tous les CQP cités dans cette fiche sont accessibles sur le site internet du Répertoire National des Certifications Professionnelles : www.rncp.cncp.gouv.fr/

MODALITES D'ACCES AUX CQP

► Accéder au CQP par la voie de la formation

Un bulletin de candidature est disponible sur le site du FAFSEA www.fafsea.com, à la rubrique « Outils et formulaires > CQP > Généralités.

Si vous recherchez un prestataire de formation qui prépare au CQP qui vous intéresse, vous pouvez contacter votre Délégation régionale du FAFSEA. www.fafsea.com/deleg_regionales/deleg_index.php

► Accéder au CQP par la voie de la VAE

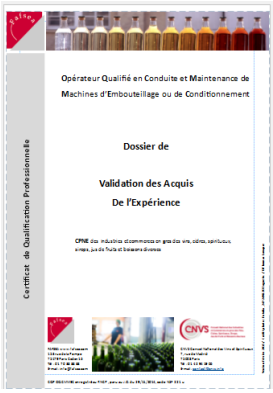
Opérateur Qualifié en Conduite et Maintenance de Machines d'Embouteillage ou de Conditionnement
Dossier de
Validation des Acquis
De l'Expérience
Certificat de Qualification Professionnelle

Pour tous les CQP, il vous faudra justifier d'au moins 3 années d'activité professionnelle en rapport avec le CQP visé. Dans le cas particulier du CQP Agent de service de remplacement, 3200 heures d'activité en service de remplacement sont requises. Votre dossier réunira toutes les informations utiles pour que la CPNE de la Branche puisse valider votre candidature :

- Vos diplômes, les certificats spécifiques (CACES, Certiphyto, …) et vos permis ;
- Vos attestations de formation pour les stages que vous avez suivis ;
- Vos certificats de travail (pour justifier votre expérience en lien avec l'emploi visé par le CQP).

Votre dossier de candidature au CQP sera à adresser à la CPNE concernée (voir les coordonnées des CPNE en page 1)

Bon à savoir :

Vous êtes salarié en activité, nous vous invitons à vous rapprocher de la personne qui, dans votre entreprise, gère le dossier des carrières et de la formation (DRH, responsable du personnel,…) ou bien à contacter votre Délégation Régionale du FAFSEA

- Vous avez déjà validé des modules du CQP qui vous intéresse, n'oubliez pas de le signaler. En effet, ces modules sont valables 5 ans à partir de la date à laquelle vous les avez obtenus.
- Vous recherchez un prestataire pour vous accompagner pour votre dossier de VAE, contactez votre Délégation régionale du FAFSEA. www.fafsea.com/deleg_regionales/deleg_index.php